

Séance du 1^{er} octobre 2009

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, jeudi, le 16 octobre 2009, à 20h00.

Sont présents:

M. Marc-André Gravel,
M. Éric Duhamel,
M. Guy Desjarlais,
M. Réal Dionne,

sous la présidence de Mme Isabelle Villeneuve, mairesse. Le quorum est atteint.

2009-10-121 **Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de M. Guy Desjarlais appuyée par M. Marc-André Gravel.

2009-10-122 **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, avec ajout, sur motion de M. Éric Duhamel, appuyée par M. Marc-André Gravel.

2009-10-123 **Approbation des procès-verbaux**

Le secrétaire-trésorier donne lecture des procès-verbaux des séances des 14 et 16 septembre après quoi il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que lesdits procès-verbaux soient approuvés tels que rédigés.

Communications du Conseil

M. Éric Duhamel dépose une communication écrite contenant divers remerciements.

Période de questions

2009-10-124 **Modification au règlement de zonage (pistes pour sports motorisés)**

Le secrétaire-trésorier donne lecture du deuxième projet de règlement de modification au règlement de zonage concernant l'implantation des pistes en circuit fermé destinées aux véhicules moteur. Il est ensuite proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais, et résolu que le projet soit adopté.

2009-10-125

Municipalisation d'une partie du chemin du Lac-Blanc Sud

Considérant que les conditions énoncées dans la résolution 2009-08-112 ont été remplies, il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que la municipalité acquière de Mme Jacqueline Pilié les lots 320-3 et 321-7 aux fins d'en faire un chemin municipal. L'étude Coutu et Comtois sera chargée de rédiger le contrat nécessaire que la mairesse et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

2009-10-126

Navigation au lac Thomas

Suite aux observations du Bureau de la sécurité nautique, il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que la vitesse des embarcations motorisées sur le lac Thomas soit limitée à 25 km/heure. Il est entendu que le coût de la signalisation et les bouées nécessaires à la mise en application du règlement sera assumé par la municipalité.

2009-10-127

Demande de dérogation mineure (M. André Drouin)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par M. André Drouin;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Réal Dionne, et résolu que la demande de dérogation mineure de M. Drouin soit accordée.

2009-10-128

Modernisation du système informatique

CONSIDÉRANT que l'ordinateur utilisé comme serveur à la mairie est désuet et qu'il est nécessaire de le remplacer;

CONSIDÉRANT que, en faisant ledit remplacement, il est utile d'adapter le système informatique municipal afin de le rendre plus performant et plus utile;

CONSIDÉRANT que, par le biais de la fibre optique, la municipalité est en réseau avec la MRC et les autres municipalités qui la constituent;

CONSIDÉRANT que la MRC a embauché un technicien de l'information et qu'il y a lieu pour la municipalité de faire appel à ses services en vertu de l'entente intervenue;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 3 000 \$ a été prévu au budget pour effectuer la mise à niveau;

CONSIDÉRANT qu'il est raisonnable d'estimer ladite mise à niveau à 8 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais, et résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à effectuer la mise à niveau du système informatique. Pour pourvoir au paiement des dépenses, le Conseil approuve le budget prévu à cet effet; pour le solde, soit 5 000 \$, il sera

puisé à même les surplus enregistrés au poste « *Droits sur les mutations immobilières* ».

2009-10-129 **Remerciements aux bénévoles (travaux à la bibliothèque)**

Il est proposé par M. Marc-André Gravel, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que des remerciements soient adressés aux bénévoles qui ont travaillé à l'enlèvement du revêtement extérieur de la bibliothèque. Ce travail aura permis à la municipalité d'économiser un montant substantiel qui pourra être utilisé à des fins plus constructives.

2009-10-130 **Bornage du chemin des Geais-Bleus**

Suite à la demande de M. Laurier Isabelle, arpenteur-géomètre, le directeur général s'est rendu sur les lieux afin de valider les bornes temporaires installées afin de délimiter la ligne séparant le chemin des Geais-Bleus de la propriété de M. Pierre Archambault. Suite au rapport verbal du directeur général, au dépôt du contrat d'acquisition dudit chemin et du plan préparé par l'arpenteur, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais, et résolu que la municipalité accepte les bornes telles que proposées.

2009-10-131 **Comptes**

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Marc-André Gravel, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 69 097.99 \$, soit approuvée et que la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2009-10-132 **Soumission pour recyclage**

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le prix soumis pour le recyclage soit approuvé.

Période de questions

2009-10-133 **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21h08 sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyée par M. Guy Desjarlais.